BAC DE SES · SESSION 2021

Dissertation

Polynésie | Sujet 1 | École

Comment expliquer les inégalités de réussite scolaire ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :
- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

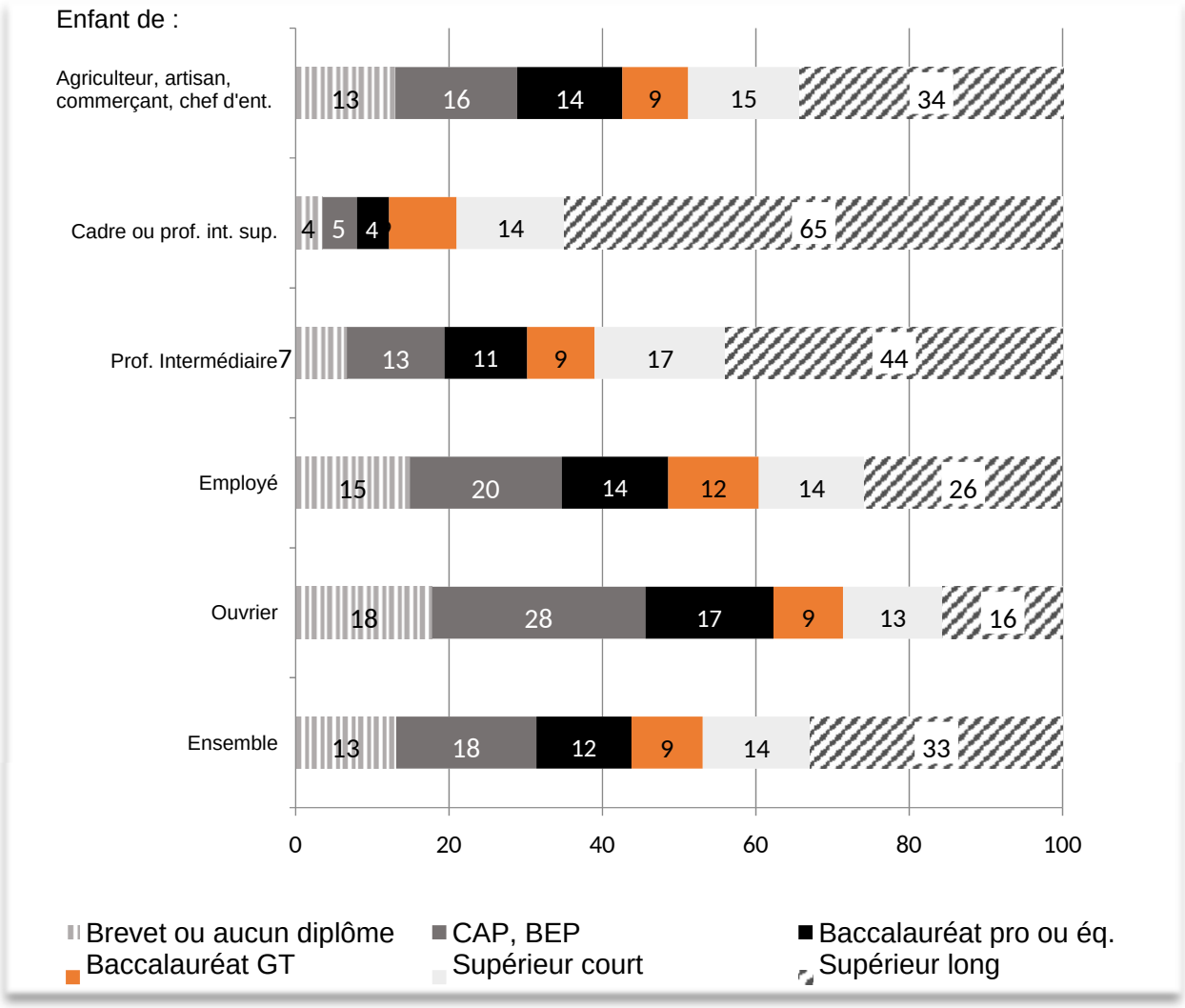
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment expliquer les inégalités de réussite scolaire ?

DOCUMENT 1

Niveau de diplôme des 25-34 ans selon le milieu social, en 2018, en France (en %)



Note : la catégorie socioprofessionnelle d'un retraité ou d'un chômeur est celle de son dernier emploi. La profession du père est privilégiée, celle de la mère y est substituée lorsque le père est absent, décédé, ou n'a jamais travaillé.

Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte), données provisoires.

Source : *L'état de l'École 2019*, Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et dessports.

Note : CAP / BEP : Certificat d'Aptitude Professionnelle / Brevet d'Études Professionnelles.

DOCUMENT 2

Les parents [de Lucie, 5 ans, en grande section de maternelle], Pierre et Aline, se sont rencontrés en 1994 et pacsés en 2012. Né en 1964, Pierre a 51 ans au moment de l'enquête. C'est un écrivain connu et reconnu, publiant dans une maison d'édition parisienne renommée […].

Née en 1974, Aline, la mère, a 41 ans et enseigne actuellement à trois quarts de temps la philosophie dans un lycée de Besançon. Depuis ses maternités, elle a utilisé les congés parentaux et les temps partiels pour être plus présente auprès de ses filles et avoir aussi du temps pour elle. […]

Des tableaux, essentiellement d'art contemporain, originaux ou simples reproductions, tapissent les murs. Dans toutes les pièces, les livres envahissent les étagères. […] Les chambres se trouvent à l'étage. Celles des filles, chacune disposant de la sienne, se situent de part et d'autre de celle de leurs parents. Dans la chambre de Lucie, une bibliothèque regroupe des livres pour enfants et des bandes dessinées de toutes sortes […].

À la maison, le livre est central, et banal. […] Objets du quotidien, dont la présence est banalisée, ils n'ont plus rien d'exceptionnel pour des enfants qui peuvent quotidiennement en constater l'usage et en mesurer l'importance aux yeux des adultes. Lucie et Élise voient cependant que les livres ne sont pas des objets comme les autres, qu'ils sont destinés à être lu et qu'il faut pour ça acquérir des compétences qui permettent d'entrer en contact avec eux. L'envie de lire est générée presque naturellement chez les enfants vivant une telle situation, tant ils souhaitent pouvoir à leur tour accéder aux mystères contenus par ces objets. À propos de Lucie, Pierre dit :

« Parfois, elle prétend presque savoir déjà lire, enfin elle déchiffre quand même. Dès qu'elle peut déchiffrer un mot, elle est toute fière. »

Source : *Enfances de classe*, sous la direction de Bernard LAHIRE, 2019.

DOCUMENT 3

Attentes des familles en matière de formation et vœu d'orientation en fin de troisième générale, selon qu'au moins un des parents est ou non bachelier

	Aucun des parents n'a le baccalauréat	**Au moins un des parents a le baccalauréat**
Diplôme considéré comme le plus utile pour trouver un emploi (en %)		
Aucun	1,8	1,3
CAP ou BEP[1]	14,1	1,7
Baccalauréat professionnel	21,7	10,4
Baccalauréat général ou technologique	15,2	9,1
Diplôme de l'enseignement supérieur	19,1	57,0
Ne sait pas	28,0	20,4
Vœu d'orientation en seconde générale et technologique en fin de troisième générale selon les notes au contrôle continu du brevet[2] (en %)		
Moins de 8/20	11,5	31,6
De 8/20 à moins de 10/20	38,9	65,7
De 10/20 à moins de 12/20	70,0	90,3
De 12/20 à moins de 15/20	91,8	98,8
15/20 ou plus	99,3	99,7
Part des élèves qui choisissent la voie professionnelle quand ils ont obtenu 10/20 ou plus au contrôle continu du brevet (en %)		
	17,4	3,3

Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995.

Source : d'après *France, portrait social*, INSEE, 2009.

Lecture : quand aucun d'entre eux n'avait le baccalauréat, 14,1 % des parents déclarent que le CAP ou le BEP sont les diplômes les plus utiles pour trouver un emploi.

1 : CAP / BEP : Certificat d'Aptitude Professionnelle / Brevet d'Études Professionnelles.
2 : Moyenne des notes obtenues par l'élève en français, mathématiques et première langue vivante.

DOCUMENT 4

Effectifs de l'enseignement supérieur en 2018-2019, en France

	Effectifs en milliers	Part des femmes en 2018 (en %)	Part des élèves ayant des parents[1] cadres ou professions intellectuelles supérieures en 2018 (en %)	Part des élèves ayant des parents[1] ouvriers ou inactifs en 2018 (en %)
Université	**1 615**	**57,4**	**33,3**	**18,3**
Préparation au DUT	120	40,3	30,7	18,3
Droit, sciences politiques	207	66,6	36,6	17,0
Économie, AES	192	53,4	28,1	22,7
Arts, lettres, langues, SHS	506	69,5	27,1	21,2
Staps	57	31,0	29,7	18,4
Santé	233	64,0	47,8	10,8
Sciences	270	41,1	33,6	18,6
Formations d'ingénieurs	31	28,8	43,2	12,3
Formations d'ingénieurs hors université	**133**	**27,4**	**53,9**	**7,6**
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	**188**	**50,9**	**51,1**	**6,1**
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	**95**	**58,9**	**47,4**	**7,7**
Écoles paramédicales et sociales	**135**	**85,6**	**23,0**	**19,0**
CPGE et prépas intégrées	**96**	**41,1**	**52,6**	**10,3**
STS et assimilés	**263**	**49,0**	**15,6**	**34,3**
Autres écoles et formations[2]	**155**	**53,8**	**44,2**	**11,7**
Ensemble	**2 679**	**55,3**	**34,3**	**18,1**

1. Les proportions sont calculées en excluant les étudiants pour lesquels l'origine sociale n'est pas renseignée, soit 14 % d'entre eux en moyenne. Cette proportion est inférieure à 20 %, sauf dans les écoles de commerce (37 %), les autres écoles et formations (31 %) et les écoles artistiques (45 %).
2. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les ENS, les écoles juridiques et administratives.

Source : d'après INSEE, 2020.

Note : DUT : Diplôme Universitaire de Technologie / AES : Administration Économique et Sociale / SHS : Sciences Humaines et Sociales / STAPS : Sciences et Technique des Activités Physiques et Sportives / CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Écoles / STS : Section de Technicien Supérieur / ENS : École Normale Supérieure.